

# L'économie sociale et solidaire : une perspective Nord-Sud, discours de clôture

## The Social and Solidarity Economy: A North-South Perspective

Michel Rocard

Numéro 282, novembre 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023396ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/1023396ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut de l'économie sociale (IES)

ISSN

1626-1682 (imprimé)  
2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rocard, M. (2001). L'économie sociale et solidaire : une perspective Nord-Sud, discours de clôture. *Revue internationale de l'économie sociale*, (282), 7–16.  
<https://doi.org/10.7202/1023396ar>

Résumé de l'article

Cette contribution est la retranscription du discours de clôture qu'a tenu Michel Rocard lors de la rencontre « Globalisation de la solidarité » qui se déroulait à Québec du 9 au 12 octobre. Revenant sur l'unification des mouvements coopératifs, mutualistes et associatifs au sein de l'économie sociale, il précise les trois dynamiques essentielles de cette économie : la production de services, la volonté collective d'insérer professionnellement et socialement les populations exclues du marché du travail et la création d'activités sur des territoires défavorisés. Michel Rocard développe ensuite quelques thèmes centraux pour l'économie sociale et solidaire : le développement local, le financement de la création d'entreprises sociales et solidaires, le commerce équitable. Au-delà des querelles sémantiques, Michel Rocard plaide pour une recherche systématique de solidarités et de complémentarités entre toutes les initiatives qui partagent les valeurs de la démocratie.

# L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : UNE PERSPECTIVE NORD-SUD

Discours de clôture

par Michel Rocard (\*)

*Cette contribution est la retranscription du discours de clôture qu'a tenu Michel Rocard lors de la rencontre « Globalisation de la solidarité » qui se déroulait à Québec du 9 au 12 octobre. Revenant sur l'unification des mouvements coopératifs, mutualistes et associatifs au sein de l'économie sociale, il précise les trois dynamiques essentielles de cette économie : la production de services, la volonté collective d'insérer professionnellement et socialement les populations exclues du marché du travail et la création d'activités sur des territoires défavorisés. Michel Rocard développe ensuite quelques thèmes centraux pour l'économie sociale et solidaire : le développement local, le financement de la création d'entreprises sociales et solidaires, le commerce équitable. Au-delà des querelles sémantiques, Michel Rocard plaide pour une recherche systématique de solidarités et de complémentarités entre toutes les initiatives qui partagent les valeurs de la démocratie.*

(\*) Ancien Premier ministre de la France, président de la commission de l'Emploi et des Affaires sociales au Parlement européen.

**V**ous m'avez demandé d'intervenir pour clore les travaux de cette II<sup>e</sup> Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité, qui vous a permis de réfléchir et de débattre, pendant quatre jours, autour du thème « L'économie sociale et solidaire : une perspective Nord-Sud ». J'ai accepté avec enthousiasme. L'honneur est grand, mais la charge est lourde, et je regrette, plus encore en ce moment, de n'avoir pu participer à l'ensemble de vos travaux. J'aurais beaucoup appris, compte tenu de la diversité et de la richesse des sujets qui ont été abordés, et, surtout, je serais en mesure de tirer des conclusions probablement plus pertinentes. Alors, disons que j'interviendrai plutôt comme un grand témoin qui a consacré une bonne partie de son énergie politique à faire émerger le concept même d'économie sociale et à œuvrer pour les échanges Nord-Sud, dans un constant souci de complémentarité et de partage des savoirs.

C'est précisément sur cet objectif que vous vous étiez réunis, en juillet 1997 à Lima, pour établir les conditions dans lesquelles les échanges internationaux pourraient s'exprimer, si une véritable coopération internationale et de solidarité s'établissait entre partenaires du Nord et du Sud. C'était déjà, à l'évidence, la recherche d'une alternative à une logique de marché, largement dominante, et à l'économie libérale. Alternative ? Complémentarité ? La vie est si diverse et les moyens de la rendre plus

supportable si complexes que toutes les formules devraient pouvoir coexister pour réaliser un ensemble enfin harmonieux. Et c'est la raison d'être essentielle des grandes rencontres internationales dont on a trop vite oublié les missions premières, sous la pression médiatique et l'expression, souvent violente, des revendications de tous ordres. A trop dévaloriser la fonction politique et à la ramener caricaturalement à la manifestation de technocraties bien établies, on joue avec le diable : les récents événements ne me démentiront pas.

Quoi qu'il en soit, il est clair aujourd'hui que les initiatives de l'économie sociale ne connaissent pas de frontières et se développent sur tous les continents, en créant, quelles que soient leur taille et parfois même leur modestie, une réelle dynamique locale. Le partage des expériences et la constitution de réseaux actifs sont, bien entendu, indispensables pour permettre de donner à cette approche, que les détracteurs ont longtemps voulu cantonner à de l'« expérimental », une réelle dimension internationale et une véritable légitimité. Votre présence importante et assidue témoigne que vous en êtes, comme moi, bien convaincus.

Mais avant d'aborder cette autre manière de voir les équilibres mondiaux, que nous appelons de nos vœux, je me permettrai de revenir un peu en arrière pour citer le remarquable ouvrage de l'Américain Jeremy Rifkin, dont j'ai préfacé en 1996 l'édition française : *La fin du travail*. Proposant un nouveau contrat social, l'auteur pose d'emblée une question sacrilège : « *Y a-t-il une vie au-delà des marchés ?* » La réponse est claire. La forme d'organisation sociale des pays développés est en crise et la société actuelle dans une impasse d'autant plus redoutable que la plupart de ses membres ne sont plus motivés et qu'il est difficile d'assurer à tous dignité sociale, revenu décent, activité reconnue et sécurité. L'alternative qu'il décrit passe par les vertus de solidarité qui fondent l'activité bouillonnante du monde associatif et du monde non lucratif. Il y voit les fondements embryonnaires de l'organisation sociale de demain, utilisant largement les formes multiples que peuvent prendre des activités de nature culturelle, pédagogique, caritative et même commerciale, à support coopératif, mutualiste ou associatif.

J'avais été très heureux de lire cela, car je me suis battu pendant deux années (1976-1977) pour conduire le Parti socialiste français au constat suivant. Les coopératives, les mutuelles et certaines associations, dont l'activité n'est pas limitée au service de leurs membres, ont en commun quelque chose d'essentiel, à savoir le fait d'offrir des biens ou des services sur le marché sans y être conduites par la recherche du profit personnel de leurs dirigeants. Comme ministre ensuite, j'ai eu la chance de pouvoir mettre en place les éléments qui me paraissaient essentiels au développement du secteur de l'économie sociale. Je tiens à les mentionner ici, non par souci bien français de rappeler la norme, mais parce que le cadre me paraît indispensable à la crédibilité du secteur et à son expansion. Ce fut en effet la première fois, en France, que coopératives, mutuelles et associations étaient conduites à établir les liens entre elles, à être représentées ensemble et à être

dotées d'outils communs. Une telle démarche pourrait être utile dans bien d'autres pays.

Furent donc créés le Conseil supérieur de l'économie sociale, outil de représentation et de consultation, la Délégation interministérielle à l'économie sociale, outil d'accompagnement législatif et réglementaire. Puis, l'Institut de développement de l'économie sociale, instrument bancaire destiné à remédier partiellement à l'insuffisance de fonds propres, qui est une des grandes faiblesses du secteur, et enfin le concept d'union d'économie sociale, cadre juridique permettant aux organismes d'économie sociale de passer entre eux des accords de partenariat. Je n'aurais pas la prétention de penser que ces instruments sont transposables comme tels à d'autres pays, et *a fortiori* à d'autres ensembles plus vastes. Je crois simplement que nommer et organiser, c'est faire exister, c'est faire reconnaître que nous ne devons jamais économiser les efforts de pédagogie. C'est aussi donner les moyens à ce secteur de se développer, car il se heurte à de grandes incompréhensions et à des blocages objectifs. Tant il est vrai que les organismes d'économie sociale ne sont pas exclusivement constitués par référence au seul marché et rencontrent donc des difficultés que les entreprises classiques ne connaissent pas dans un monde qu'elles ont contribué à bâtir.

Si l'on veut faire passer l'économie sociale du niveau des petites expériences à celui d'une articulation avec l'ensemble de l'activité économique – et c'est un des défis que vous avez identifiés pour mondialiser la solidarité –, il faut favoriser l'émergence de régulateurs tendant à mieux maîtriser le processus. Dans le cadre de l'économie marchande, on constate, par exemple, que les entreprises d'économie sociale, dont le commandement interne est démocratique, participent activement à l'effort global de production. Cette forme d'entreprises, dont la motivation à agir relève plutôt d'un intérêt collectif et très souvent local, tient de sa nature une bonne capacité de résistance aux pressions du marché et donc l'aptitude à créer de l'emploi. A titre d'exemple, je citerai les dernières statistiques parues au niveau de l'Union européenne, à savoir que l'économie sociale représentait, en 2000, quelque 8,5 millions d'emplois, soit 6,45 % de l'emploi total. A cela, il faut ajouter que la transformation de l'activité des bénévoles en équivalent plein temps conduirait à évaluer à 10 % sa part dans la main-d'œuvre totale. La progression de l'emploi, dans ce secteur, a par ailleurs été nettement plus élevée que dans l'ensemble de l'économie. C'est loin d'être négligeable, même si son potentiel n'est pas pleinement exploité et si les obstacles sont encore nombreux. D'abord, un manque de reconnaissance, en termes d'importance, par les instances politiques, ce qui se traduit par l'absence de cadre juridique approprié, l'absence de sécurité juridique et par des politiques sociales et fiscales inadap- tées. Cela devient notamment un problème lourd au sein de l'Union européenne. Ensuite, un manque de financements stables et la nécessité d'une formation continue des permanents pour rechercher l'excellence dans les prestations de biens et de services. Et permettez-moi de penser que ce qui est vrai pour l'Union européenne, fort préoccupée de peaufiner son fameux « modèle social », l'est encore plus pour d'autres contrées !

Disons que l'économie sociale repose essentiellement sur l'émergence d'initiatives de la société civile qui se sont manifestées autour de trois dynamiques essentielles, en Europe, là encore, mais qui sont probablement communes à cette approche toujours novatrice. La première est centrée sur les services et vise aussi bien la constitution de nouveaux services de proximité que l'adaptation des services sociaux. La seconde résulte d'une volonté collective d'insérer professionnellement, et forcément socialement, les populations exclues du marché du travail. La troisième, enfin, touche plutôt à la création d'activités sur des territoires défavorisés. Cette formidable capacité d'entreprendre n'exclut donc ni le social ni le civique, bien au contraire. Son avatar ou sa variante la plus récente, l'économie solidaire – sur laquelle je vous épargnerai une glose sémantique, car ce n'est pas ici mon propos –, traduit clairement une volonté de réveil dans le secteur non lucratif.

Je rappellerai, à ce propos, que l'éthique n'est pas seulement dans le non-lucratif – ce qui touche le produit, la formation du prix –, mais aussi dans la nature même de l'activité et des conditions de sa mise en œuvre. L'économie sociale et solidaire situe donc son action dans des champs très divers : économique, social, culturel et citoyen. Elle regroupe des initiatives autour de modes de fonctionnement spécifiques : entreprendre ensemble, produire autrement pour dépasser les fragilités individuelles, s'auto-organiser, articuler le local au global et travailler à la mise en réseau, notamment au niveau international. Et dans notre monde globalisé, sur notre planète soi-disant village, ce sont ces particularismes et ces règles qu'il faut expliquer et promouvoir. Surtout la première d'entre elles, la plus originale malgré son évidence : « Un homme, une voix » ; celle qui autorise le pouvoir non pas à travers l'apport en capital, mais par l'adhésion des personnes à ce qui est un projet, un objectif avant que d'être une entreprise. Forme moderne de la démocratie directe ou utopie de la primauté humaine à l'heure des grands groupes (fusions, acquisitions, cessions et... dépôts de bilan à la chaîne dans le domaine des nouvelles technologies de l'information) ? C'est finalement à des questions aussi fondamentales que nous essayons de répondre.

Ce qui est sûr, c'est qu'aussi bien au Nord qu'au Sud les initiatives foisonnent, la recherche fondamentale s'est frottée aux actions de terrain, les évaluations se multiplient et les réseaux s'organisent. Avec, déjà, le risque réel que ne soit abandonnée à l'économie de la solidarité la gestion des relations de proximité, plutôt conviviales, alors que se développe au niveau mondial une économie libérale dont la régulation pose quelques problèmes. Dans ce contexte, la prochaine réunion de l'Organisation mondiale du commerce, qui se tiendra à Doha au Qatar du 9 au 13 novembre prochain, prendra forcément en compte les enseignements de l'échec de la conférence de Seattle, les bouleversements récents des équilibres mondiaux et les revendications de la société civile qu'elle tente déjà de se concilier, en ayant organisé le symposium de Genève consacré aux problèmes auxquels se heurte le système commercial multilatéral. Mondialisation certes, mais sous contrôle. Et il n'est plus rare de lire sous la plume d'économistes jugés dissidents

il y a peu, qui reviennent en force aujourd'hui, l'impérieuse nécessité de reconstruire une économie dont la finalité serait l'homme. A travers quelques chantiers, comme celui de l'instauration de la taxe Tobin pour freiner la spéculation financière, l'interdiction des paradis fiscaux, l'annulation de la dette du tiers-monde et la réforme des institutions internationales, ils défendent un projet commun au service d'une meilleure redistribution des richesses. Je ne résiste d'ailleurs pas au plaisir de vous citer un récent interview d'Emmanuel Todd, paru – la date est importante – le 11 septembre dernier, dans lequel l'historien nous livre cette analyse apocalyptique, mais en fin de compte revigorante : « *Pour l'instant, les contestataires sont peu structurés idéologiquement, mais leurs opposants, ceux qu'on peut appeler les puissants souffrent du même mal. La société mondiale est beaucoup plus un bateau ivre qu'un monde où il y aurait une caste maléfique ayant un projet précis. Nous baignons dans un univers où l'incohérence idéologique est un peu partout. Ce qu'on appelle aujourd'hui l'idéologie mondialiste est, beaucoup plus qu'à l'époque du premier capitalisme mondial, un abandon général et une simple politique du laisser-faire, au sens strict, bien plus qu'un projet positif...* » Sans doute un peu excessif. Mais, croyez-moi, il y a des brèches : alors, profitons-en et soyons cohérents !

A travers vos travaux, vous avez largement – je n'en doute pas – abordé tous les thèmes qui font la force de l'économie sociale et solidaire, et les débats animés, dont j'ai entendu l'écho, vous ont amenés à des conclusions ou résolutions qui feront référence dans le débat actuel sur la mondialisation. Pour ma part, je m'attarderai sur quelques-uns d'entre eux qui me paraissent essentiels.

Tout d'abord, l'économie sociale et solidaire et le développement local. Indubitablement, les initiatives locales de développement et d'emploi qui se multiplient dans tous les pays participent d'une nouvelle dynamique et prennent habituellement la forme de très petites entreprises, relevant du secteur de l'économie sociale et solidaire. Elles démontrent que, si les politiques publiques nationales, dans certains pays développés, ont tenté de réduire les brèches ouvertes par la montée des inégalités et de l'exclusion, la société n'est pas restée inactive face aux problèmes de cohésion sociale et d'emploi. Le constat est identique pour les pays qui ne pratiquent pas ce type de politiques publiques, mais qui ont des traditions locales et familiales de solidarité. La société civile crée donc de la richesse, en explorant les multiples formes d'associations et de coopérations volontaires qui se fondent sur des engagements libres. C'est une évolution tout à fait intéressante, dès lors que sont promus, à travers les initiatives économiques, des rapports démocratiques. L'engagement réciproque entre citoyens permet de pallier les carences du marché et de rendre la sphère économique moins sélective. C'est une manière de mobiliser les ressources sociales et de capter, au service de l'activité économique, leur capital. Il apparaît aux experts de l'OCDE que l'émergence d'une « société active » découle de ces formes de réciprocité qui ne cantonnent plus la dimension sociale dans la redistribution et englobe des formes de collaboration qui évitent le piège

de l'assistanat. Je partage d'autant plus leur point de vue que j'ai pu constater que ces entreprises s'imposent, de plus en plus, comme un partenaire clé du développement local, soit en répondant aux besoins locaux, soit en créant des activités nouvelles non intégralement couvertes par le marché : environnement, aide aux personnes âgées, maintenance domestique... Elles mettent en évidence le fort potentiel d'initiatives des exclus et la capacité de remobiliser les chômeurs de longue durée, et elles sont une clé pour les pays en voie de développement.

Chaque bassin d'emploi, chaque communauté humaine vivant sur un territoire a accumulé ressources d'expériences productives et de savoirs individuels ou collectifs, souvent mal connus, qu'il faut mieux utiliser. L'économie sociale et solidaire favorise ces créations : elle en est même rapidement devenue le support essentiel. A travers les réseaux qui se constituent, le partage des expériences, la recherche d'indicateurs fiables qui sont trop souvent négligés, la coopération Nord-Sud peut se renforcer. De façon globale, je ne pense pas que l'on puisse affirmer que les conditions d'un véritable co-développement sont aujourd'hui assurées, ni qu'elles le seront jamais. Méfions-nous de ne pas vouloir tout et son contraire et de remplacer la mondialisation par une autre mondialisation : votre action touche avant tout des secteurs, des territoires, des métiers, des besoins qui ont des facteurs communs. Essayons de mieux les identifier et de mieux les connaître pour valoriser le transfert des savoirs et avancer plus vite ensemble.

Le deuxième thème qui me paraît essentiel est celui du lancement de la création d'entreprises sociales et solidaires. La persistance de la pauvreté a montré les limites des politiques de développement : n'oublions pas qu'un milliard et demi de personnes vivent avec moins de six francs par jour, un dollar. Auxquelles il faut sans doute ajouter – toute proportion de ressources gardée –, et pour ne citer qu'elles, les quelque soixante millions de personnes qui vivent dans l'Union européenne avec de très faibles revenus... Mais les problèmes peuvent être rapprochés.

Cela n'empêche que ces exclus du développement sont actifs. Ce sont souvent des agriculteurs pauvres, des petits commerçants, des recycleurs de déchets urbains, des micro-entrepreneurs à l'énergie et à l'imagination surprenantes ; et ils travaillent dur. Cependant, leurs revenus sont trop faibles pour investir afin de structurer et de développer leur activité. Il s'agit donc de créer un environnement financier plus favorable pour leur permettre de démarrer un projet cohérent. Dans des sociétés où le salariat formel est encore un privilège, les solutions de micro-crédit peuvent faciliter la création d'entreprises. Elles donnent les moyens d'accéder à des outils susceptibles d'accroître la productivité et de préfinancer les modestes investissements essentiels au lancement d'une activité commerciale ou artisanale. Or, les banques ne prêtent pas à des publics en difficulté, car elles ne maîtrisent pas les risques liés aux populations ne bénéficiant pas d'apports réels, et le recours à des solutions alternatives a été une fois de plus incontournable. La notoriété acquise par la Grameen Bank, au Bangladesh, et d'autres initiatives similaires ont donc conduit les agences de coopération économique

à intégrer le développement du micro-crédit dans leurs programmes. Elles misent ainsi sur la construction de financements durables, fondée sur la capacité de remboursement de leurs bénéficiaires. Et l'expérience montre déjà que les emprunts sont remboursés, avec un très faible taux d'arriérés. Le problème essentiel restant la nécessité d'un important travail d'accompagnement (alphabétisation, formation technique, rudiments de comptabilité...) qu'à l'évidence les bénéficiaires ne peuvent prendre en charge. C'est pourquoi il est indispensable, aujourd'hui, de développer les programmes de crédit solidaire et de soutenir les nouvelles organisations financières, comme les coopératives de crédit servant l'économie sociale ou le commerce équitable et les organisations de micro-finance qui font un remarquable travail de relais et d'appui. La coopération Nord-Sud pourrait valablement s'enrichir des travaux qui sont menés, au sein de l'Union européenne, pour la reconnaissance de la micro-finance et la mise en place de réglementations qui facilitent la reconnaissance des associations relais. La prise en charge des processus d'accompagnement par des financements publics est une question en débat.

Mais, à force de le répéter, on commence à comprendre l'importance du suivi régulier des entrepreneurs : il faut les aider à trouver un système de gestion approprié et les aider à se repérer dans le labyrinthe des réglementations. Alors, n'oublions pas que, dans son programme d'action pour l'année 2001, la Commission européenne a affiché comme ambition la mobilisation de tous ses instruments – notamment le soutien à la coopération régionale – pour venir en aide aux pays en voie de développement et a placé la lutte contre la pauvreté au centre de sa politique. Ou, au besoin, demandons-lui de s'en souvenir !

Enfin, troisième thème important, l'économie sociale et solidaire et le commerce équitable. N'oublions pas que la notion même de commerce équitable est née aux Pays-Bas dans les années 60 et s'est progressivement étendue, atteignant une taille qui justifie sa reconnaissance par les acteurs socio-économiques et les décideurs politiques. Elle permet de rendre aujourd'hui crédibles les thèses selon lesquelles la libéralisation accrue des marchés et la disparition des mécanismes régulateurs ont favorisé l'inégalité dans les échanges internationaux et les producteurs les plus faibles ont souvent été exclus par la disqualification de leurs produits face aux normes imposées, la dévalorisation de leur travail et la diminution de leur compétitivité. Ce constat a permis, au cours des dernières années, d'envisager le commerce équitable comme un moyen, parmi d'autres, de rétablir plus de justice dans le commerce mondial et de tenter d'établir une nouvelle échelle des valeurs de la performance.

Dans ce contexte en pleine évolution, un colloque, auquel j'ai récemment participé en France (à Tours), a mis l'accent sur les problèmes et les procédures de l'étalonnage de la valeur des produits. Il ne faudrait pas les appréhender uniquement en termes marchands, mais prendre en compte d'autres aspects : impact économique sur le territoire d'origine, valeurs culturelles des producteurs, effort d'amélioration qualitative du



travail collectif, création d'identités territoriales et de liens sociaux ou encore impact sur l'environnement. J'adhère tout à fait à cette approche qui vise à revaloriser les produits et l'acte de produire, mais surtout la dignité du producteur. C'est aussi une voie à privilégier pour mettre en place une solidarité Nord-Sud de longue durée, en favorisant les circuits et les échanges entre les pays riches et pauvres et en améliorant les liens culturels. L'échange plus direct entre le producteur et le consommateur, qui fait une démarche volontariste pour acheter « équitable », pourrait garantir sur certains produits au moins la pérennité d'un marché assurant un revenu décent et des conditions de travail acceptables pour le premier. Vous avez pris, je crois, l'exemple du café. Il est tout à fait intéressant. En 1988, un label de commerce équitable est attribué, pour la première fois, à un café sous le nom de Max Havelaar, aux Pays-Bas. En quelques mois, les ventes atteignent 2 % des ventes totales de café et le label sort du circuit alternatif pour entrer dans la grande distribution. C'est d'autant plus exemplaire que cette voie s'ouvre à d'autres produits alimentaires comme le cacao, le sucre ou encore le thé. Son développement passe essentiellement par la sensibilisation des consommateurs et la rigueur des critères définis pour bénéficier du label. Que ce soit au Nord ou au Sud, l'intégration des aspects économiques, sociaux et écologiques est déterminant et le travail est encore important pour harmoniser certains critères ou tout au moins trouver un socle minimum commun. Interdiction ou contrôle du travail des enfants ? Investissement des bénéfices dans la construction d'un entrepôt ou d'une structure commune ? Taux d'ingrédients équitables à respecter pour un produit transformé ? Traitement des produits biologiques ?... Le chantier est immense et passionnant, d'autant qu'il fait florès, avec notamment l'actuel débat sur le tourisme équitable. Je ne doute pas que les acteurs de l'économie sociale et solidaire aient un rôle majeur à jouer dans son expansion, ce qui favoriserait la nécessaire synergie entre les acteurs du commerce équitable, du développement local, de l'épargne éthique ou encore des coopératives biologiques.

Il est temps, pour moi, de conclure et je suis loin d'avoir répondu à toutes les questions posées. Alors, disons simplement qu'une rencontre comme celle d'aujourd'hui a permis de démontrer que les initiatives prises dans le cadre de l'économie sociale et solidaire peuvent être rentables sans perdre leur âme et qu'elles peuvent donc incontestablement ouvrir la voie à une autre mondialisation que celle proposée par le néolibéralisme. Des économies nouvelles, dites plurielles, se mettent en place, faisant appel à la tradition qu'elles modernisent – je pense au troc. Leur réussite, sur tous les continents, invite à chercher les voies d'une véritable reconnaissance institutionnelle qui permettrait de mieux répondre à des besoins non couverts et à une véritable évolution des relations Nord-Sud. Car, finalement, ce qui est le plus frappant, c'est l'impact incontestable de ces formules alternatives qui ont fait évoluer les mentalités et ne peuvent plus aujourd'hui être passées sous silence. Des modèles de développement autres que ceux

de l'économie capitaliste ont été développés et sont bien connus. Des secteurs entiers, comme celui des nouvelles technologies de l'information, commencent à être explorés et ne manqueront pas de transformer la vie des populations les plus démunies, sous réserve d'aides internationales mieux dirigées. Je citerai l'exemple de l'Inde, où l'utilisation des technologies de l'information est à double face : la connexion à Internet pour les villages ruraux isolés afin de permettre l'accès et la diffusion d'informations essentielles sur la météorologie, la santé, les cultures... ; la formation de pôles économiques régionaux fondés sur les technologies de l'information, qui stimule l'expansion rapide d'un vaste secteur de services. C'est ainsi que se présentent des opportunités sur lesquelles l'approche innovante de l'économie sociale et solidaire peut représenter un atout considérable. Que les solidarités locales s'expriment dans des domaines de communication et d'échanges contribuerait à rectifier les thèses de la fracture numérique qui servent souvent d'alibi pour écarter des pans entiers de population de l'accès au progrès technologique. Ces technologies sont une source manifeste de croissance, malgré les inévitables faillites de ces mois derniers, et surtout sont aussi les supports incontestables de l'éducation et de la connaissance.

L'économie sociale et solidaire ne doit en aucun cas se marginaliser, mais bien faire valoir, dans ce domaine comme dans les autres, son éthique et ses performances. Alors, mondialiser ou pas ? Passer du micro au macro ? de la gouvernance locale aux politiques globales ? Pourquoi pas ? Mais attention à ne pas vouloir à tout prix remplacer un système par un autre système. Je crois beaucoup plus à la recherche de complémentarités et au nécessaire effort de pédagogie qui commence à porter ses fruits.

En tout cas, vos travaux prennent parfaitement leur place dans la perspective qui s'est ouverte à l'humanité le 11 septembre 2001. Ce jour-là, quelques dizaines de tueurs nihilistes, se recommandant d'un dieu qu'ils déshonorent aux yeux du milliard d'hommes et de femmes qui lui accordent leur foi, se sont suicidés en massacrant quelques milliers d'habitants de New York et de Washington. Leur projet était d'atteindre au cœur, au moins symboliquement, une civilisation qu'ils exècrent. La lutte contre le terrorisme n'est assurément pas la tâche de la présente assemblée. Mais c'est aux citoyens du monde entier que se posent les deux autres questions décisives : comment une civilisation a-t-elle pu créer chez ceux qu'elle domine un tel sentiment de haine ? Comment faire pour que, chez les trois milliards et quelques d'humains qui vivent aujourd'hui dans la pauvreté et l'exclusion, le rejet de la démocratie libérale capitaliste ne provoque l'extension dramatique de ces haines destructrices et suicidaires ?

Ma conviction est que le terreau favorable est fait de pauvreté et d'injustices en constante aggravation, mais le facteur déclenchant est l'humiliation. Elle tient à ce que la domination de l'accident s'exerce au profit d'un modèle sans éthique. Nos sociétés sont organisées autour d'une référence centrale exclusive à l'argent et au profit personnel. Les productions de la culture et de l'esprit, les vertus de générosité et de solidarité, le sens

du bien public s'usent, perdent leur influence et disparaissent petit à petit dans ce monde égoïste et quantifié. L'humanité ne retrouvera la sécurité, la paix et la réconciliation que si d'autres valeurs, fondées en éthique, deviennent les paradigmes organisationnels du système. Les collectivités publiques n'y peuvent suffire. On a trop dénigré nos Etats, qui de plus sont englués jusqu'au bout dans la logique marchande.

C'est bien de l'économie sociale qu'émergent tout à la fois un art de produire respectueux de la démocratie et de la dignité de ceux qui y contribuent et une sélection d'activités et de produits construisant un monde plus généreux, plus solidaire et plus sûr de sa pérennité écologique. Vous êtes porteurs de rien moins que tout cela. Mais cela vous fait obligation de passer du témoignage à la puissance significative. Le temps du repos n'est pas venu pour les acteurs de l'économie sociale. ●